

VUE, intégrité & authenticité

Concepts clés de la Convention du patrimoine mondial

Ministère de la Transition écologique

Wolfgang Borst

DGALN - DHUP

Sous-direction de la qualité du cadre de vie

Bureau des paysages et de la publicité

Pôle patrimoine mondial



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

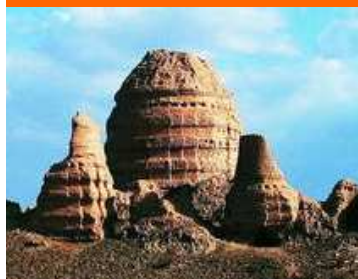
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
mondial
en France



Que cherche-t-on à accomplir ?



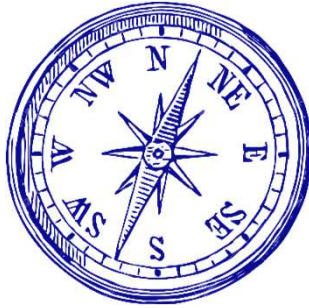
Définir un futur souhaitable pour le territoire et au bénéfice de ses habitants (le vivant)

Proposer des objectifs de long terme

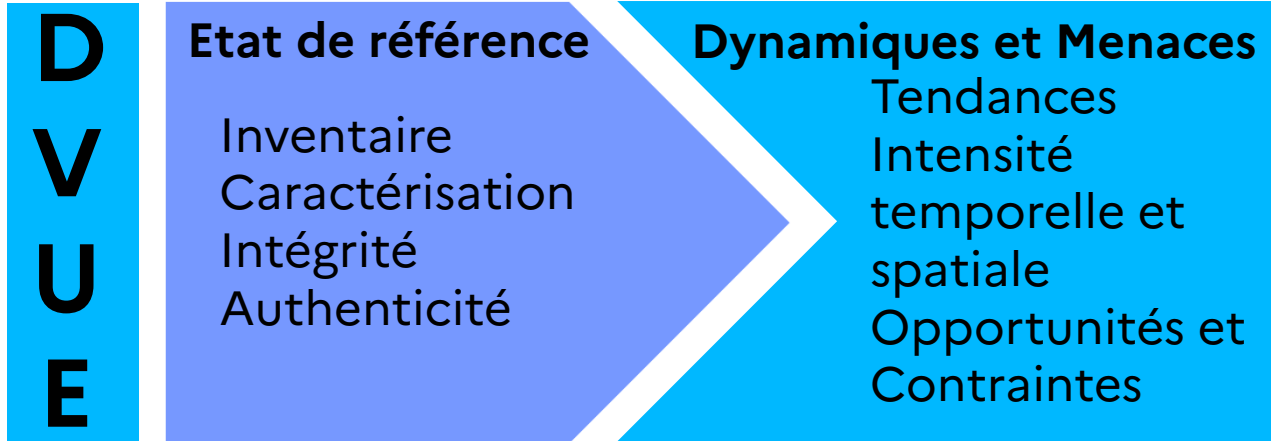
Fondés sur la reconnaissance et la préservation d'un patrimoine exceptionnel commun

Partager, sensibiliser, valoriser et fédérer les acteurs du territoire

➔ Que cherche-t-on à accomplir ?



S'orienter



OBJECTIFS DE PRESERVATION DE LONG TERME



Mesurer



➔ Valeur universelle exceptionnelle

Qu'est-ce que la Valeur Universelle Exceptionnelle?



- ➔ décider de ce qu'il faut conserver
- ➔ déterminer comment conserver
- ➔ définir les objectifs de gestion
- ➔ notions de sélection, de tri, de hiérarchisation de valeurs et d'enjeux



Valeur universelle exceptionnelle

Qu'est-ce que la Valeur Universelle Exceptionnelle?

➔ « **Valeur** » – Cela signifie qu'**il faut définir en quoi le bien est précieux**. Il s'agit d'établir son importance sur la base de critères clairs et cohérents, y compris l'évaluation de son **intégrité**.

➔ « **Universelle** » – La portée de la Convention est mondiale de par l'importance des biens à protéger mais aussi de son **importance pour les peuples du monde entier**. Les sites ne sauraient être considérés comme étant de valeur universelle exceptionnelle du seul point de vue national ou régional.

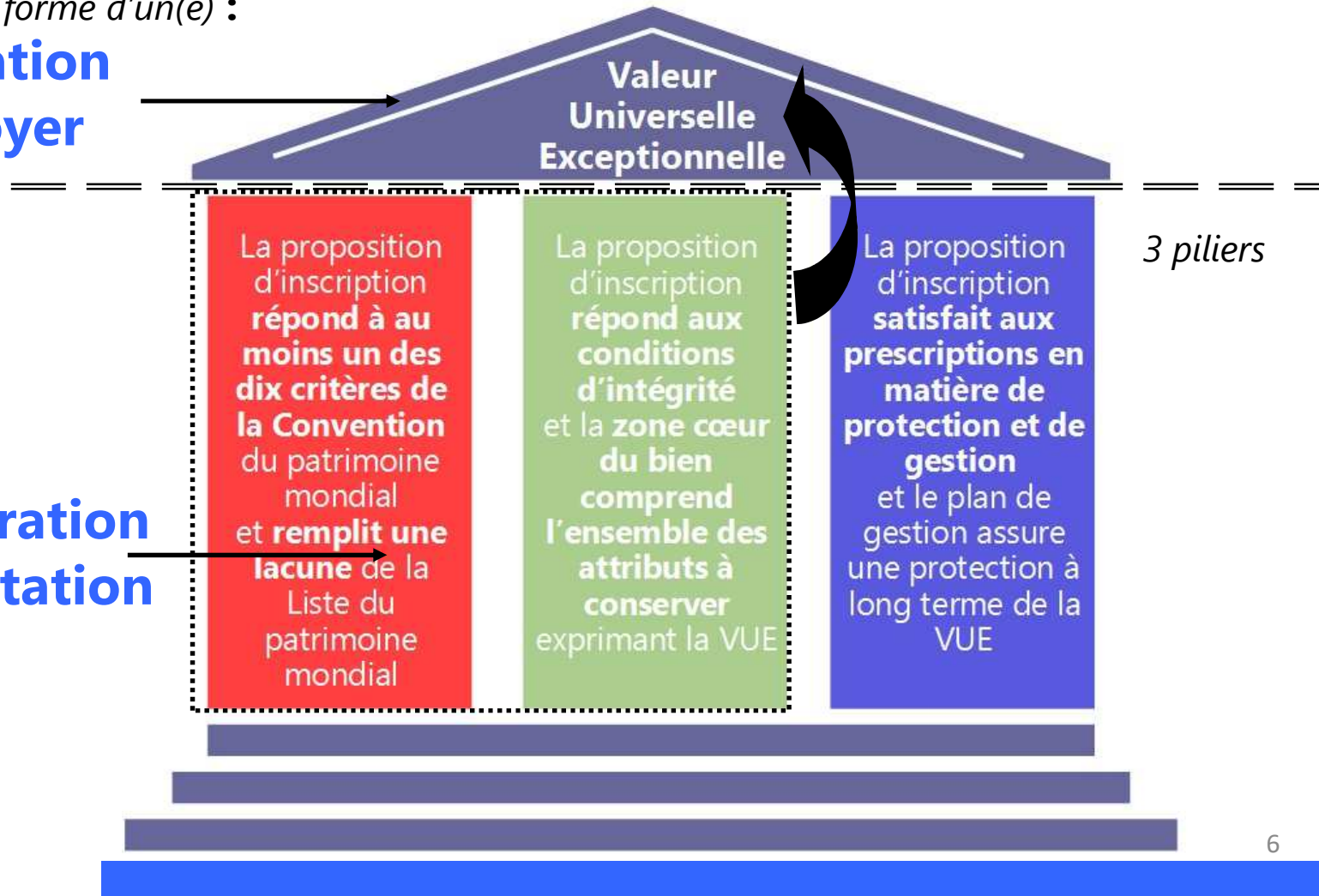
➔ « **Exceptionnelle** » – Le site doit être **exceptionnel**. La Convention du patrimoine mondial définit la **géographie de ce superlatif** – il s'agit des biens, « **naturels et culturels, les plus exceptionnels de la Terre.** »

➔ Valeur universelle exceptionnelle

Qu'est-ce que la Valeur Universelle Exceptionnelle?

S'exprime sur la forme d'un(e) :

**Déclaration
Plaidoyer**



S'appuie sur :

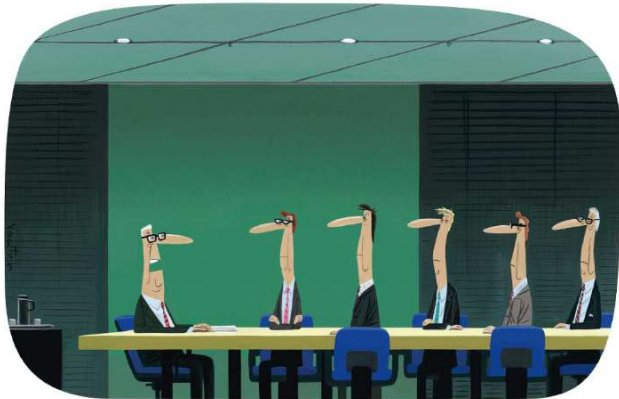
**Démonstration
Argumentation**

➔ Valeur universelle exceptionnelle

Pourquoi la VUE est-elle essentielle?

- ➔ **Fondement de la reconnaissance internationale**
- ➔ décrit le bien et démontre pourquoi le bien est reconnu et protégé au niveau international le plus élevé
- ➔ interprétation du patrimoine dans un contexte mondial

- Personne ne sortira de cette pièce avant que nous n'ayons pu répondre à ces 2 questions: a) Qui a organisé cette réunion? b) Dans quel but?



Voutch

- ➔ **Doit être compréhensible par tous**
- ➔ Permet de faire connaître l'importance du bien
- ➔ Informe l'ensemble des acteurs sur ce qui doit être préservé
- ➔ Permet de sensibiliser les habitants et visiteurs
- ➔ Définit les principes de protection, de préservation et de valorisation



Valeur universelle exceptionnelle

Pourquoi la VUE est-elle essentielle?

➔ **Fondement de la reconnaissance internationale**

- ➔ décrit le bien et démontre pourquoi le bien est reconnu et protégé au niveau international le plus élevé
- ➔ interprétation du patrimoine dans un contexte mondial

➔ **Faire évoluer la connaissance**

- ➔ reconnaît l'évidence d'un patrimoine
- ➔ fait avancer la perception collective du patrimoine
- ➔ encourage à améliorer la connaissance et la préservation

Au moment de l'évaluation :

- ➔ fournir aux organisations consultatives le discours nécessaire pour qu'elles deviennent les premiers ambassadeurs de la candidature

Après l'inscription :

- ➔ disposer d'une référence qui engage : l'Etat, les territoires et les collectivités sont responsables devant la communauté internationale



L'essentiel rien que l'essentiel

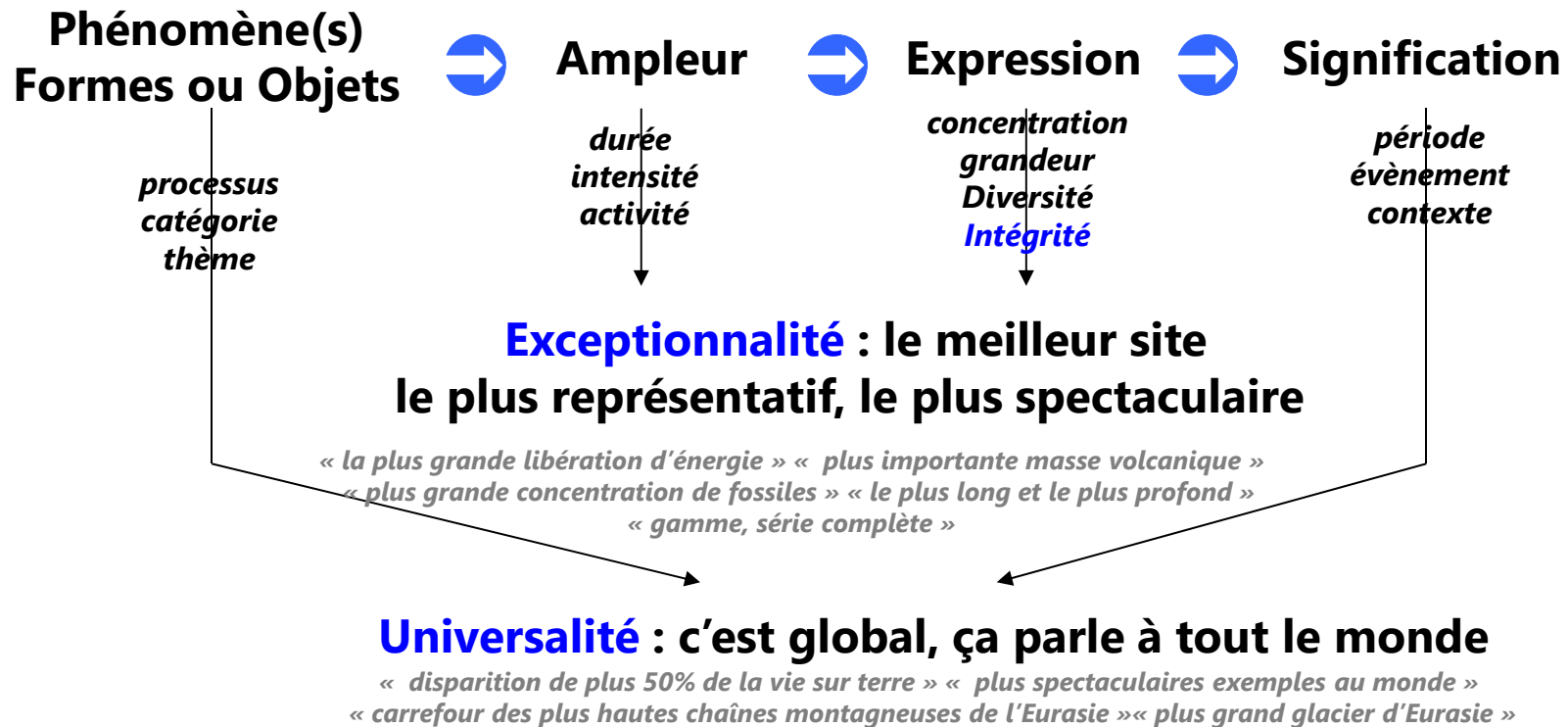
**"Ce que l'on conçoit bien s'énonce
clairement, Et les mots pour le dire
arrivent aisément. "**

Boileau

➔ Valeur universelle exceptionnelle

Quels sont les ingrédients d'une DVUE ?

Description concise



Valeur universelle exceptionnelle

Démonstration de V.U.E.

1 La V.U.E est identifiée

Démonstration des
valeurs du bien

Un ou plusieurs critères
du patrimoine mondial

Analyse Comparative

2 La V.U.E est délimitée

Démonstration de
l'intégrité du bien

Localisation des valeurs
au sein du bien

Périmètre définitif
+ zone tampon

3 La V.U.E est préservée

Démonstration de
**la protection et gestion
du bien**

Échelles et
niveaux de protection

Menaces
et Plan de Gestion



Analyse comparative

L'analyse comparative : à quoi ça sert ?

Objectifs

- ➔ exercice fondamental de démonstration de l'existence de la VUE
- ➔ Juger les caractères universel et exceptionnel de la valeur
- ➔ **préciser la ou les natures du bien**
- ➔ **situer le bien dans un corpus de biens de même nature**
- ➔ démontrer que le bien présente une valeur suffisante pour figurer sur la Liste
- ➔ démontrer que le bien répond à une lacune de la Liste

A éviter

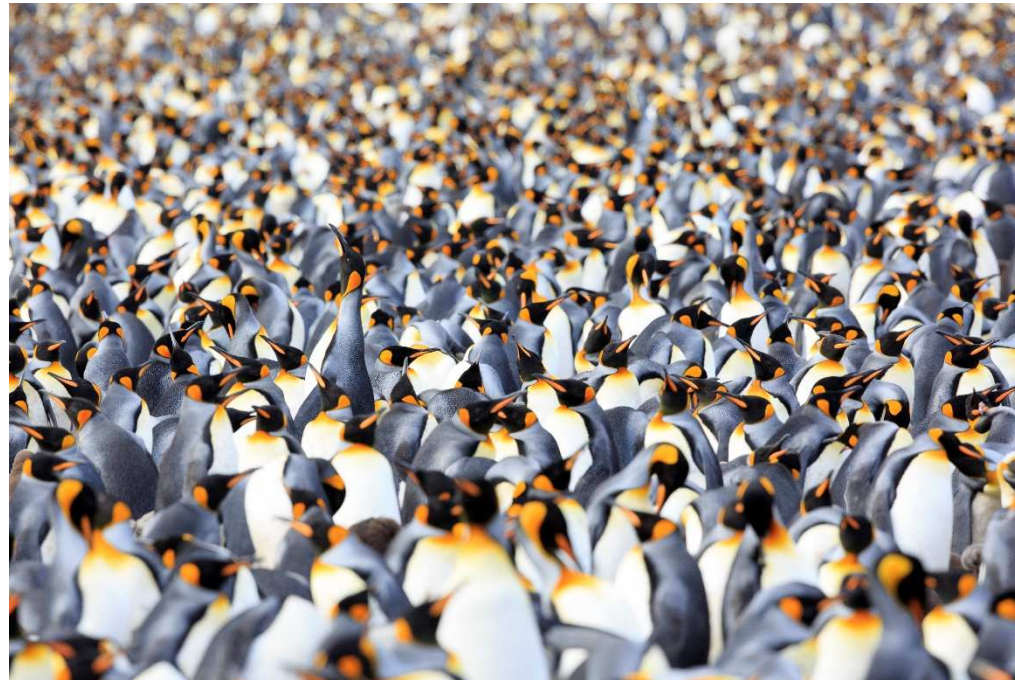
- ➔ conclure que le bien est « unique », « singulier », « incomparable »
- ➔ choisir des indicateurs insignifiants
- ➔ choisir des indicateurs sans rapport apparent avec la VUE
- ➔ Définir une combinaison d'indicateurs trop longue, trop complexe et/ou trop spécifiques au bien
- ➔ ne pas définir les indicateurs de sélection des sites à comparer
- ➔ ne pas définir les indicateurs de comparaison





Analyse comparative

- ➔ confronter le bien à l'échelle mondiale
- ➔ apporter une démonstration objective du niveau de valeur du bien
- ➔ proposer un **système de validation par des tiers** (peer-review)
analyse comparative soumise à la validation d'experts internationaux, scientifiques ou gestionnaires des biens qui figurent dans l'analyse



- ➔ le bien est-il **exceptionnel** (remarquable) ? **et universel** (à l'échelle mondiale) ?

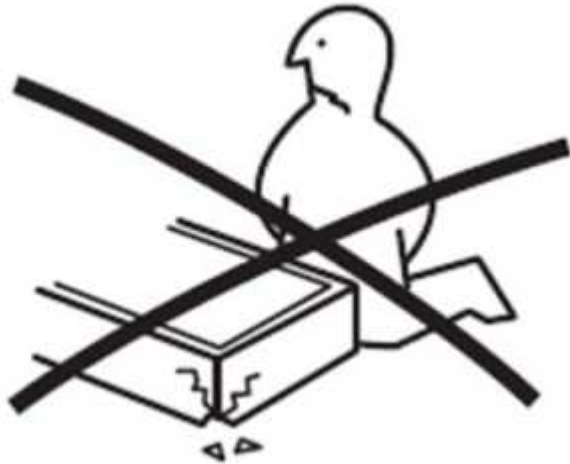


Intégrité et Authenticité

« Le couple intégrité et authenticité permet de faire émerger et argumenter des conciliations d'usages ou compromis de conservation »



Pourquoi évaluer l'intégrité et l'authenticité d'un bien?



- ➔ affirmer que l'intégrité est un des facteurs essentiels de la reconnaissance
- ➔ clarifier les différents niveaux d'intégrité qui caractérisent le bien (3 niveaux)
- ➔ anticiper les facteurs de dégradation du bien
- ➔ identifier les secteurs les plus vulnérables
- ➔ clarifier certains compromis sur la gestion future du bien
- ➔ définir les conditions de pérennité des valeurs du bien et du bien dans son ensemble

Intégrité



« Intégrité :
Étalon de la gestion »



Intégrité

Qu'est-ce que l'intégrité?

Un concept déjà présent au sein de la politique nationale des protection des sites classés, qui peut avoir inspiré la Convention :

« le site doit être délimité largement, sous peine d'être incomplet. Souvent, surtout, le site se compose d'un certain nombre d'éléments dont l'intérêt est inégal : à côté de parties fort belles, d'autres qui le sont moins et qui pourtant auront, elles aussi, besoin un jour de protection. »

Val de Loire – 3 novembre 1943

Les inspecteurs et délégués établissent donc des choix selon **le degré d'intérêt** du site ou **des dangers qui peuvent le menacer** : mesure immédiate de protection par inscription ou classement, protection partielle ou complète, absence de proposition de mesure de protection et donc simple recensement. Par ailleurs, le **besoin de se confronter aux autres régions** s'exprime afin de pouvoir comparer le travail effectué par chacun au niveau national.



Intégrité

Critère (vii), le bien doit inclure des zones essentielles au maintien de la beauté du site (aires amont et aval intégralement liées au maintien des qualités esthétiques du site).

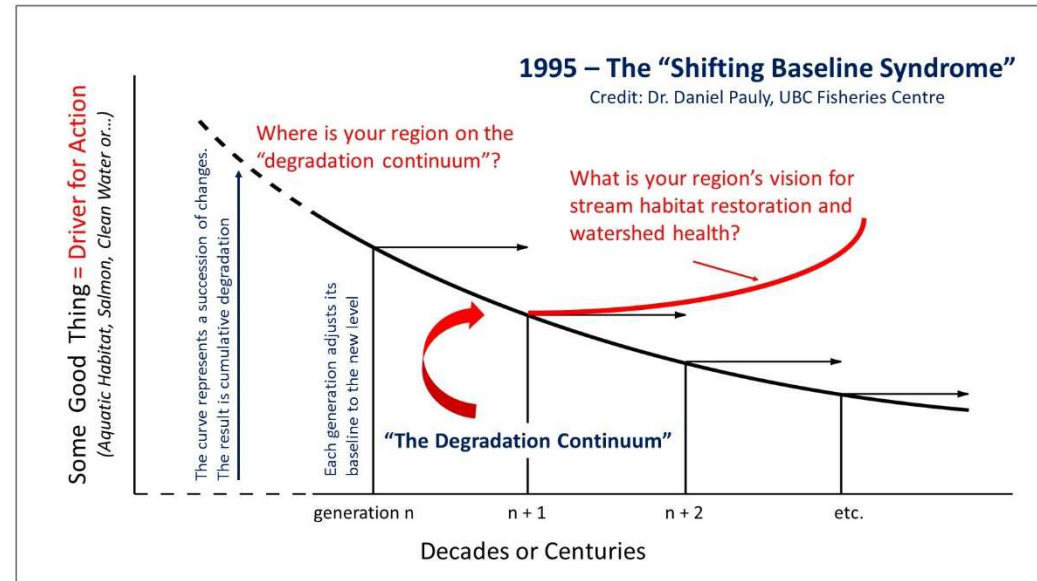
Critère (viii), le bien doit contenir la totalité ou la plupart des éléments connexes et interdépendants essentiels dans leurs rapports naturels. (Séries complètes pour décrire la diversité d'un type de formes ou pour décrire toutes les manifestations d'un phénomène)

Critère (ix), le bien doit être assez étendu et contenir les éléments nécessaires à l'illustration des principaux aspects des processus essentiels à la conservation à long terme des écosystèmes et de la diversité biologique qu'il contient. (variabilité des conditions naturelles et des écosystèmes naturels dans un bon état de conservation)

Critère (x), seuls les biens les plus divers du point de vue biologique et/ou représentatifs sont susceptibles de répondre à ce critère. Les biens doivent contenir des habitats pour le maintien d'un maximum de diversité animale et végétale caractéristique des provinces et écosystèmes biogéographiques concernés. (exemples : un écosystème insulaire devrait offrir des habitats pour le maintien de sa diversité biologique endémique ; un bien abritant des espèces de grande envergure devrait être assez grand pour contenir les habitats les plus critiques essentiels à la survie des populations viables de ces espèces ; une aire abritant des espèces migratrices devrait inclure les lieux de reproduction et de nidification saisonnières et les voies migratoires)

➔ Intégrité

les conditions d'intégrité initiale : un état de référence le plus adapté et objectif sur la VUE



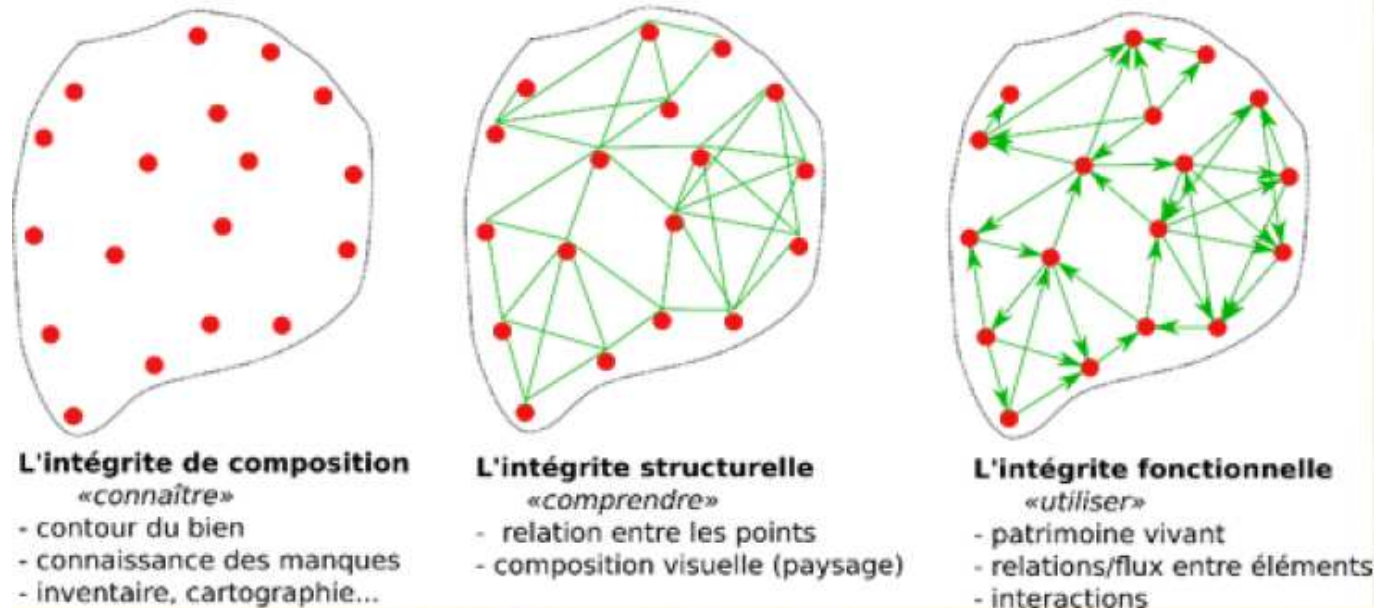
- ➔ prévenir tout « processus de référence changeante » ou « shifting baseline »
- ➔ palier l’amnésie générationnelle/personnelle (anachronismes?) et les conflits actuels/futurs entre usagers et/ou gestionnaires (allochtonismes?)
- ➔ quelles références donner pour permettre d’évaluer utilement la gestion du bien et les dégradations potentielles ou avérées ?
- ➔ quelles appréciations peut-on partager et formuler sur l’état de conservation actuel ?
- ➔ quelles sont les tendances et dynamiques à mesurer/contrôler en priorité ?



Les conditions d'intégrité initiale

L'intégrité peut être hiérarchisée selon trois niveaux

➔ Un bien ne présente pas systématiquement les 3 niveaux d'intégrité !



- Quel est son niveau d' **intégrité de composition** ? – dispose-t-on de l'ensemble des attributs et sont-ils bien préservés ?
- Quel est son niveau d' **intégrité structurelle** – est-ce que la vision de l'objet me permet de comprendre le fonctionnement potentiel ? L'intégrité structurelle peut exister sans intégrité fonctionnelle (ça tient debout mais ça ne tourne plus)
- Quel est son niveau d' **intégrité fonctionnelle** – est-ce que les fonctions principales sont maintenues ?



Les conditions d'intégrité initiale

- ➔ le bien possède-t-il tous les éléments nécessaires pour exprimer sa valeur (les éléments et processus observés dans le bien sont-ils tous nécessaires pour exprimer la VUE) ?
- ➔ les principaux attributs et caractéristiques du bien qui contribuent à la valeur du bien sont-ils complets ou intacts ?
- > **intégrité de composition**
- ➔ Le bien est-il **compréhensible** selon sa taille et les limites établies ?
Comprend-t-on sa valeur ?
Les éléments utiles à la **transmission** sont-ils bien présents dans le bien ?
- > **intégrité structurelle et de compréhension**
- ➔ le bien est-il de taille suffisante / les **proportions** du bien sont-elles suffisantes pour que soit représenté l'ensemble des **caractéristiques** et **processus** qui sous-tendent l'expression de la VUE ?
- ➔ Adéquation des limites – zone cœur – zone tampon
 - Adéquation de l'agencement des zones tampons et de leurs limites
 - Adéquation de la connectivité du bien, des composantes du bien avec le paysage/territoire d'approche
- > **intégrité fonctionnelle**
- ➔ Est-ce que tous les éléments sont robustes ? Lesquels sont susceptibles de s'abîmer (quels types de dégradations) ? Dispose-t-on des moyens suffisants pour l'entretenir ? -> **anticipation des limites et des mesures adéquates**



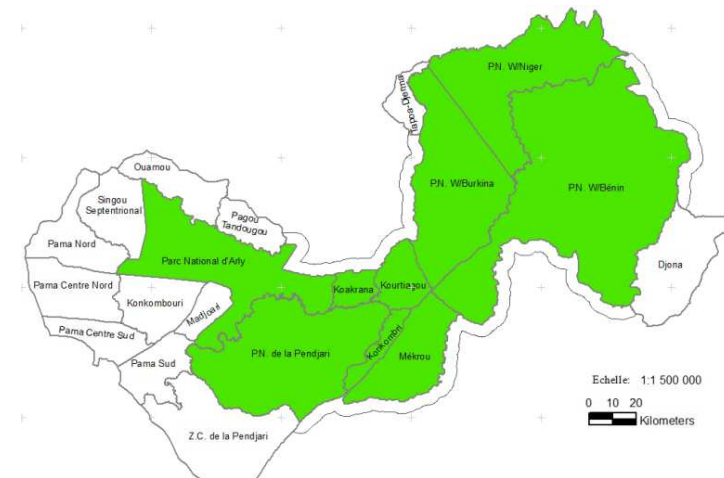
Les conditions d'intégrité initiale

Exemple du complexe W-Arly-Pendjari



Le Complexe W-Arly-Pendjari est de taille suffisante pour que les fonctions écologiques puissent se dérouler sans entraves et l'intégrité globale du système est bonne au regard des aires protégées d'Afrique de l'Ouest qui, bien souvent, ont souffert de dégradations importantes dues aux pressions anthropiques. Couvrant une superficie comparativement vaste de 1 714 831 ha, le bien trinational contient un ensemble représentatif d'écosystèmes soudano-sahéliens bien conservés. Il possède une grande diversité d'habitats indispensables à la survie d'espèces charismatiques et il est assez grand pour entretenir des populations viables de grands mammifères tels que l'éléphant et le lion qui ont besoin de vastes territoires.

- ➡ le parc W inscrit en 1996, parc de la Pendjari différé en 2011
- ➡ extension de 220 000 ha à 1,5 million d'ha en 2017





Authenticité

« Sincérité, fidélité à l'histoire (et à la géographie) »

- ➔ ne s'applique qu'aux biens culturels
- ➔ complémentaire de l'intégrité
- ➔ un concept d'authenticité parfois difficile à caractériser (existe-t-il un niveau d'authenticité minimal ou suffisant ?)
- ➔ témoigne de l'attachement et des formes d'attachement des sociétés à leur patrimoine
- ➔ décrit les conditions historiques et actuelles du maintien et de l'entretien d'un patrimoine





Authenticité

Authenticité de la connaissance (authenticité des **sources/références**) :

→ authenticité et qualité des sources documentaires permettant de documenter l'histoire : authenticité d'une signature, d'un document, d'une œuvre, des techniques...

Authenticité des usages et pratiques :

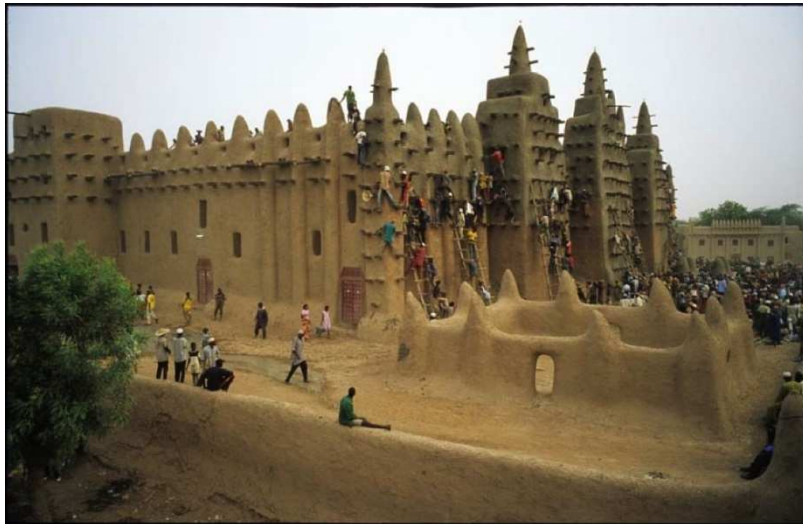
- permanence et transmissions des usages
- fidélité, qualités du maintien et de l'entretien du patrimoine (matériaux, formes)

Authenticité des témoignages et des traditions

- fidélité des représentations et des usages actuels à la nature du bien et à sa fonction d'origine
- contributions à la connaissance et aux liens des populations au patrimoine (avec le patrimoine)

Authenticité au sens des **représentations** :

- fidélité aux valeurs, aux ambiances, à l'environnement en référence au patrimoine ?





Authenticité

Authenticité de la connaissance (authenticité des **sources/références**) :

→ authenticité et qualité des sources documentaires permettant de documenter l'histoire : authenticité d'une signature, d'un document, d'une œuvre, des techniques...

Authenticité des usages et pratiques :

- permanence et transmissions des usages
- fidélité, qualités du maintien et de l'entretien du patrimoine (matériaux, formes)

Authenticité des témoignages et des traditions

- fidélité des représentations et des usages actuels à la nature du bien et à sa fonction d'origine
- contributions à la connaissance et aux liens des populations au patrimoine (avec le patrimoine)

Authenticité au sens des **représentations** :

- fidélité aux valeurs, aux ambiances, à l'environnement en référence au patrimoine ?

Exemple des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle

Authenticité

Les établissements d'accueil et de soins présentés sont indubitablement voués au pèlerinage par les textes historiques et les éléments architecturaux ou de décor conservés. Les biens présentés illustrent de la façon la plus véridique et crédible l'ensemble des rituels et des pratiques liés au pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Ceux-ci incluent des routes, églises de pèlerinage ou simples sanctuaires, hôpitaux et ponts. Le parcours spirituel du pèlerinage était rythmé par la vénération des reliques des saints qui jalonnaient l'itinéraire.

Les édifices les plus riches, points de passage privilégiés du parcours, sont reconnaissables à leurs dispositions architecturales spécifiques, propres à organiser la circulation des pèlerins. Les églises plus modestes, haltes de recueillement ou de repos situées sur les voies principales ou secondaires, sont attestées par leurs décors sculptés ou peints représentant des scènes religieuses ou des légendes liées à la dévotion à saint Jacques.



Intégrité et Authenticité

Confronter authenticité et intégrité pour faire consciemment des choix de conservation



Afin d'assurer la pérennité fonctionnelle, à terme la pérennité de composition du pont, la modernisation a pu dégrader l'intégrité structurelle et l'authenticité du pont. Le choix est-il judicieux ? Peut-on mesurer ce que l'on perd et ce que l'on préserve ?



Pont transbordeur de Vizcaya